

Document de présentation

« LIRE POUR DEMAIN »

les livres environnement des lycéens
d'Auvergne-Rhône-Alpes

- édition 2019-2020 -

Organisé par la MNEI et la MEML

avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère

5 place Bir Hakeim - 38000 Grenoble

Tél. : 04 76 54 31 62

Fax : 04 76 51 24 66

Web : www.mnei.fr



Maison de
l'Environnement

Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon

14, avenue Tony Garnier - 69007 LYON

Tél. : 04 72 77 19 80

Fax : 04 72 77 19 81

Web : www.maison-environnement.fr



1. Les organisateurs

La Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon et la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère (Grenoble) sont deux associations, regroupant de nombreuses associations de protection de l'environnement, du cadre de vie et du développement durable. Elles s'impliquent activement dans le développement d'une culture environnementale et éco-citoyenne au travers, entre autres, de manifestations autour de l'écrit.

« **Lire pour demain**, les livres environnement des lycéens d'Auvergne Rhône Alpes » est l'une de ces manifestations. Cette action est financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les deux Maisons.

2. Présentation du prix

Le prix se veut le reflet de la diversité des approches, contenus, analyses, mais aussi des types d'écrits (essais, biographies, fictions, documentaires, bandes dessinées...) comme des genres littéraires traitant des questions environnementales.

Objectifs :

- sensibiliser les lycéens aux questions environnementales à travers l'écrit,
- favoriser l'acquisition d'une culture environnementale complexe et globale au travers de la découverte de livres et d'auteurs sur des thématiques environnementales prises au sens large,
- développer une dimension culturelle et citoyenne en favorisant le débat, la réflexion, l'argumentation, la prise de décision des lycéens,
- valoriser l'activité menée par les lycéens : faire lire et écrire les lycéens autour des ouvrages sélectionnés par eux, leur donner la possibilité de faire partager leurs choix auprès de leurs camarades, en les plaçant en position de « prescripteurs » auprès des CDI des établissements de la Région,
- permettre si possible, des échanges/ activités entre disciplines : Philosophie, SVT, Histoire-Géographie, SES, Lettres, ESC, Documentation...

Pour atteindre ces objectifs, nous faisons entièrement confiance aux enseignantes et enseignants impliqués. Vu la diversité des classes, des situations, des objectifs pédagogiques, toutes les modalités sont possibles pour la lecture/ découverte/ appropriation des ouvrages, pour les choix argumentés des jurys et les réalisations.

Publics et établissements

Les lycéens de la seconde à la terminale dont les établissements dépendent de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Agricole, des MFR et de l'enseignement privé sous contrat, participants ou non au dispositif « agences de développement durable » mis en place par la Région Rhône-Alpes.

Modalités

- Convention : Une convention règle les relations entre les organisateurs et le lycée participant.
- Ouvrages : Les six titres de la sélection sont fournis gratuitement en 2 séries par la MEML et la MNEI à la classe participante au sein de l'établissement. Ces ouvrages restent en possession de l'établissement.
- Aides : Les organisateurs peuvent participer ponctuellement, dans la limite des financements disponibles, aux frais de déplacements à l'occasion de la rencontre finale

Résultats, bilan et rencontre

Résultats argumentés, bilan enseignant et travaux menés, retours lycéens

Merci de nous transmettre **dans les temps** demandés les **résultats du vote** intervenu dans votre classe (sélection de trois titres et parmi ceux-ci, l'ouvrage « coup de cœur » des lycéens).

Avec ces résultats nous vous demandons de nous transmettre les éléments suivants :

- Pour l'ensemble des titres étudiés puis sélectionnés, les principaux arguments qui ont conduit au choix de vos élèves. Il peut s'agir d'une synthèse et/ou d'argumentations individuelles. Dans ce cas, merci de laisser le prénom de l'élève.
- Du côté enseignant : une courte synthèse/ bilan des activités menées et de cette édition.
- Si possible, un retour critique des lycéens sur l'action « Lire pour demain ».
- Vous pouvez joindre tous les documents qui vous paraîtront utiles : fiches de lectures, affiches, liens internet vers un site/blog, enregistrements sonores ou vidéos...
- La transmission rapide de ces informations permet la proclamation des résultats et rend possible la valorisation des résultats et du travail mené : communication, organisation de la remise des prix et de la rencontre lycéens/ enseignants/ auteurs...

Pour cette édition, la date butoir est fixée au jeudi 26 mars 2020.

Une rencontre réunissant lycéens, enseignants, auteurs et partenaires sera organisée par les deux Maisons. Elle se déroulera en semaine, **après** les vacances de Pâques **sous réserve de l'attribution des financements régionaux demandés.**

Merci de prendre en compte la tenue de cet événement dans votre projet.

À cette occasion, vous pourrez présenter vos réalisations si vous le souhaitez, soit à l'oral sur scène (vidéos, lectures, interventions, théâtre...), soit en exposition sur des grilles.

3. Vos interlocuteurs

Les deux Maisons se sont réparties les tâches :

- Envoi des ouvrages : la **MEML** se charge de l'ensemble des envois aux établissements. Elle est donc votre interlocuteur sur ce sujet.
- Expédition et retour des conventions, envois des résultats finaux et toute question liée au déroulement de l'action :
 - La **MEML**, pour les établissements de l'Ain, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de Dôme et du Rhône .
Contact : Vanessa Minaro au 04 72 77 19 99. Courriel : vminarro@maison-environnement.fr
 - la **MNEI**, pour les établissements de l'Allier, de l'Ardèche, du Cantal, de la Drôme, de la Haute-Savoie, de l'Isère et de la Savoie.
Contact : Zoé Lacornerie au 04 76 51 56 76. Courriel : mediatheque@mnei.fr

4. Planning prévisionnel 2019-2020

- *De fin juin à début septembre 2019* : demandes d'inscription des établissements et confirmation de la participation
- *Juillet 2019* : sélection définitive des six livres sur lesquels les lycéens travailleront durant l'année scolaire
- *Début septembre* : envoi des ouvrages sélectionnés aux lycées participants (2 séries par lycée)
- *De fin septembre 2019 à fin mars 2020* : activités adaptées aboutissant à un rendu sur support (écrit, vidéo, son...) et au vote
- *Mars 2020* : ouverture des inscriptions pour la cérémonie de clôture
- *Jeudi 26 mars 2020* : date limite pour :
 - la transmission des résultats des votes, des synthèses, du bilan des enseignants et du retour critique des lycéens à la Maison référente
 - inscriptions pour la cérémonie du mois de mai, et pour la présentation de travaux durant cette rencontre
- *Début avril* : transmission des travaux réalisés par les élèves en vue de la cérémonie de clôture
- *Cérémonie de clôture de mai* : une rencontre réunissant lycéens, enseignants, auteurs et partenaires sera organisée **sous réserve de l'attribution des financements régionaux demandés**. Elle se déroulera en semaine, après les vacances de Pâques,